

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et  
de l'alimentation

## Arrêté modifiant l'arrêté du 24 avril 2013

### portant nomination au conseil d'orientation et de formation de la spécialité médecine du comportement des animaux domestiques

#### **Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,**

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-55 ;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2014 relatif aux formations conduisant aux diplômes nationaux de spécialisation vétérinaire ;

Vu l'arrêté du 24 avril 2013 portant nomination au conseil d'orientation et de formation de la spécialité médecine du comportement des animaux domestiques ;

Vu l'avis du conseil national de la spécialisation vétérinaire du 23 mars 2018 ;

Sur proposition du Conseil d'orientation et de formation de la spécialité concernée,

#### **Arrête :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 24 avril 2013 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

#### **1° en qualité d'enseignants-chercheurs :**

Mme Combrisson (hélène) ;

Mme Escriou (Catherine) ;

Mme Gilbert (Caroline) ;

M. Lefebvre (Hervé) ;

Mme Touzot Jourde (Gwenola).

#### **2° en qualité de personnalités qualifiées :**

Mme Diederich (Claire) ;

M. Gronostay (Stephan) ;

Mme Haverbeke (Anouck) ;

Mme Roth (Elodie) ;

Mme Titeux (Emmanuelle).

## Article 2

Conformément à l'avis des membres du conseil national de la spécialisation vétérinaire du 23 mars 2018 susvisé, les intéressés sont nommés pour un mandat d'une durée d'un an.

## Article 3

Le Directeur général de l'enseignement et de la recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* du Ministère l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le **28 MAI 2018**

Le ministre l'agriculture et de l'alimentation

Pour le ministre et par délégation :

La Chef du Service de l'Enseignement Supérieur,  
de la Recherche et de l'Innovation  
Directrice Générale Adjointe



Valérie BADUEL